

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 05 SEPTEMBRE 2023
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35
Nb. de représentés : 13
Nb. d'absents : 5

L'an deux mille vingt-trois, le cinq septembre à 17h39,
le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en
séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation
légale, sous la présidence de Monsieur Michel
FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 28/1239 :

Pierrefonds - Autorisation à donner à l'EPFR
pour la passation d'une convention d'occupation
précaire du bien cadastré IH n°96 à
l'Association LALANBIK Centre de ressources
et de développement chorégraphique Océan
Indien - Renouvellement et fixation de la
redevance

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU
Béatrice, OMARJEE Mohammad, VALY Nazir, DAMOUR
Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI
DJOUMBAMBA Marie Richela, ROUVRAIS Simone,
MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE
Nadine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD
Marie Claude, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie
Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY
Jean Patrick, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-
PINE Bernard, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal,
JETTER Régine, NARIA Olivier, ACAPANDIE Freddy,
ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame,
BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël,
BASSE Pascal

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur Mohammad
OMARJEE), FERDE Thérèse (par Monsieur MINATCHY
Mariot), FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN
Patricia), POTIN Philippe (par Monsieur TAN Willy), BRET
Jean Paul (par Monsieur DAMOUR Kichena), NASSIBOU
Guilaine (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF
David (par Madame PAPY Anne Marie), HOARAU Berthe
Denise (par Madame SIGISMEAU Béatrice), LORION
David (par Monsieur DIJOUX Stéphan), MALIDI Mariaty
(par Madame JETTER Régine), BALAYA GOURAYA
Armand (par Monsieur ANDA Jean Gaël), SAUTRON
François (par Madame HOARAU Brigitte), BOYER Marie
Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame).

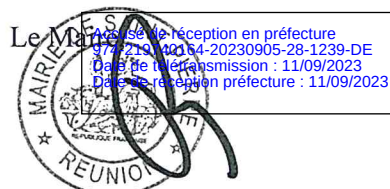
ABSENTS :

MM. AHO NIENNE Sandrine, DAFFON Amédée Albert,
MOREL Didier, BELLON Stéphen, GOBALOU
ERAMBRANPOULLE Virginie.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le
conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.
Le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité que la séance se tienne à huis clos par nécessité d'ordre
public.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 11 septembre 2023 et la convocation
du Conseil Municipal faite le 30 août 2023.



Affaire n°28/1239 : Pierrefonds - Autorisation à donner à l'EPFR pour la passation d'une convention d'occupation précaire du bien cadastré IH n°96 à l'Association LALANBIK Centre de ressources et de développement chorégraphique Océan Indien - Renouvellement et fixation de la redevance.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

- VU la convention opérationnelle d'acquisition foncière n°16 20 01 du 05/08/2020 par laquelle l'EPF Réunion assure le portage foncier et financier du bien ci-dessous pour le compte de la Commune de Saint-Pierre, pour une durée de 6 ans :

- Bien cadastré : IH n°96 de 454 m² bâti d'une construction de 96 m² environ
- Situé : 38 Allée des Dattes Pierrefonds (97410)
- Acquisition par l'EPFR : 17 décembre 2020 (Etude des Notaires AUBERT et SYDNEY)
- Destination : Equipement public.

- VU la convention de partenariat pour l'accompagnement du projet de l'association LALANBIK dans la perspective d'une labellisation au titre de « Centre de développement chorégraphique national » et de son implantation à Saint-Pierre signée entre l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Commune de Saint-Pierre et l'Association LALANBIK en date du 07/06/2021

- VU la convention d'occupation précaire conclue entre l'EPFR et l'Association LALANBIK Centre de ressources et de développement chorégraphique Océan Indien en date du 24/08/2021, à titre gratuit pour une durée de 24 mois et ce, jusqu'au 24/08/2023.

En attendant la mise en œuvre de la destination prévue sur la parcelle cadastrée section IH n°96 ci-dessus désignée et dans le cadre d'un soutien logistique, il est possible de permettre à l'Association LALANBIK Centre de ressources et de développement chorégraphique Océan Indien de bénéficier d'une nouvelle convention d'occupation précaire pour une durée de 2 ans.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **D'AUTORISER** l'EPFR à consentir une convention d'occupation précaire du bien cadastré IH n°96 situé 38 Allée des Dattes Pierrefonds (97410), à l'Association LALANBIK Centre de ressources et de développement chorégraphique Océan Indien Association loi 1901 publié au Journal Officiel le 08/11/2014, immatriculé au SIREN sous le n°807 641 030, adresse du siège social 26 rue Léon Lepervanche 97420 Le Port, représentée par son président en exercice Mr Dominique CARRERE , selon les principales conditions suivantes :

- **mode juridique** : Convention d'occupation précaire entre l'EPFR et l'Association LALANBIK Centre de ressources et de développement chorégraphique Océan Indien

- **Durée** : 2 ans à compter du jour de la signature de la convention de mise à disposition

- **Destination des lieux** : Les locaux seront utilisés par l'association LALANBIK Centre de ressources et de développement chorégraphique Océan Indien exclusivement à usage de bureaux

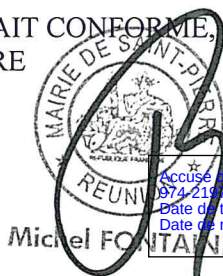
- **Sécurité** : à charge pour l'association de respecter la réglementation en matière de sécurité et celle des sites et établissements recevant du public

- **DE FIXER** la redevance à titre gratuit.

- **DE L'AUTORISER** à **SIGNER** tous documents liés à cette affaire.



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Accusé de réception en préfecture
974 219 40164-20230905-28-1239-DE
Date de télétransmission : 11/09/2023
Date de réception préfecture : 11/09/2023